

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès verbal de l'assemblée spéciale téléphonique du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 14 novembre 2012 à 11h00.

Présence :

- M. Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- M. Claude Brochu, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance ;

Le président M. Serge Forest déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué. Le règlement numéro 1 de Valoris mentionne que l'avis de convocation doit être transmis au moins 24 heures à l'avance par un autre moyen que postal. L'avis de convocation a été envoyé jeudi matin et l'ordre du jour et les documents pertinents ont été envoyés lundi matin. Donc, les délais étaient respectés selon la réglementation.

3) Vérification du quorum ;

M. Serge Forest mentionne qu'il y a quorum.

4) Adoption de l'ordre du jour ;

Résolution 2012-11-14-0214

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation;
- 3) Vérification du quorum;
- 4) Adoption de l'ordre du jour ;
- 5) Soumission construction cellule 4A et 4B ;
 - a) Rapport de la firme BPR (document joint) ;
 - b) Décision ;
- 6) Soumission surveillance des travaux ;
 - a) Rapport du comité de sélection AO 2012-06 (document joint) ;
 - b) Décision ;

- 7) Addenda no 1 à l'entente intermunicipale (document joint) ;
- 8) Levée de l'assemblée.

Adopté

5) Soumission construction cellule 4A et 4B;

a) Rapport de la firme BPR (document joint) ;

Résumé des soumissions (incluant les taxes) :

Nombre des soumissionnaires :	7
Soumission la plus basse :	1 341 759.41\$
Soumission la plus haute :	2 340 332.11\$
Moyenne des soumissions :	1 745 320.96\$

Le plus bas soumissionnaire, au montant de 1 341 759.41\$, incluant la TPS et la TVQ, a été déposé par Sintra inc. et elle est conforme. Elle est plus basse que les prévisions du principalement à la période favorable.

b) Décision ;

La firme BPR Infrastructure recommande d'octroyer le contrat à Sintra inc.

Résolution 2012-11-14-0215

Proposé et résolu unanimement d'accorder le contrat de la construction des cellules 4A et 4B à Sintra inc. pour la somme de 1 341 759.41\$ taxes incluses et d'autoriser le directeur général Claude Brochu à signer tout document pertinent en relation avec ce contrat.

Adopté

6) Soumission surveillance des travaux ;

a) Rapport du comité de sélection AO 2012-06 (document joint) ;

L'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres 2012-06 concernant les services professionnels en ingénierie pendant la construction des cellules 4A et 4B du lieu d'enfouissement technique de Valoris a eu lieu le 30 octobre 2012. Les 2 firmes suivantes ont présenté une soumission : BPR Infrastructure inc. et Consultants Enviroconseil inc. À l'analyse qualitative des soumissions, selon le barème du système d'évaluation décrit dans le rapport, les deux firmes ont obtenus le pointage total intérimaire d'au moins 70/100. Les enveloppes de prix ont donc été ouvertes.

b) Décision ;

À la lumière du résultat obtenu tel que reflété au tableau d'évaluation et de pondération, le comité recommande d'adjuger le contrat à Consultants Enviroconseil inc. qui a obtenu la plus haute note, avec un prix de 66 685.50 \$ taxes incluses.

Résolution 2012-11-14-0216

Proposé et résolu unanimement d'accorder le contrat des services professionnels en ingénierie pendant la construction des cellules 4A et 4B du lieu d'enfouissement technique de Valoris à Consultants Enviroconseil Inc pour la somme de 66 685.50\$ taxes incluses et d'autoriser le directeur général Claude Brochu à signer tout document pertinent en relation avec ce contrat.

Adopté

7) Projet d'addenda no 1 à l'entente intermunicipale (document joint) ;

M. Claude Brochu mentionne que Me Isabelle Sauvé a préparé le projet de l'addenda numéro 1 pour modifier *l'entente initiale* pour prévoir l'acquisition et l'opération d'un centre de transfert des matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Sherbrooke et pour modifier les dispositions relatives au transport des matières résiduelles, à certaines modalités d'opération du centre de valorisation et au partage de l'actif et du passif. Ce projet d'entente devra être adopté par les municipalités partenaires (MRC du Haut-Saint-François et Ville de Sherbrooke).

Résolution 2012-11-14-0217

Proposé et résolu unanimement d'adopter le projet d'addenda numéro 1 à l'entente concernant la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke et de le transmettre aux municipalités partenaires pour approbation.

8) Levée de l'assemblée ;

L'assemblée est levée à 11h25.

M. Serge Forest, président

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier